

LES SOCIÉTÉS NE SONT PAS DES GOUVERNEMENTS SOUVERAINS CAR CE SONT DES FICTIONS QUI NE SONT DÉFINIES QUE PAR DES MOTS SUR UN MORCEAU DE PAPIER



Ce qui suit est une compilation de travaux du juge Dale, retraité, de l'avocat-auteur Melvin Stamper et de chercheurs d'AntiCorruption Society. Les ajouts d'AntiCorruption Society sont présentés sous forme d'encadrés.

LES SOCIÉTÉS

Une société est une personne fictive ou entité juridique créée par le gouvernement, ce qui fait de cette personne fictive ou entité juridique la propriété intellectuelle du gouvernement... mais, ça, on ne vous le dit jamais ! Les sociétés peuvent posséder n'importe quelle quantité d'autres sociétés, mais ne peuvent jamais posséder un être humain de chair et de sang.

Comme les sociétés n'existent que sur le papier, elles sont à la fois définies et liées par le droit des contrats, c'est-à-dire par encore plus de mots sur du papier. Autrement dit, les sociétés ne peuvent ni hocher la tête, ni serrer la main, ni affirmer quoi que ce soit.

Toutes les lois créées sous couvert de cette société-mère deviennent essentiellement des règles et réglementations d'entreprise visant à régir la société-mère ainsi que toutes les filiales ou sous-filiales détenues par elle (voir tableau en fin de texte). Ces règles et réglementations d'entreprise sont appelés statuts, et leurs effets et leur contrôle sur les êtres humains sont obtenus de manière trompeuse par le consentement de ces derniers au moyen de contrats civils [1]. Recherchez le mot «personne» dans n'importe quel dictionnaire juridique moderne et vous verrez qu'une personne est considérée comme une société et non comme un être humain vivant de chair et de sang.

Ces contrats civils ont été garantis par et à travers plusieurs programmes fédéraux et étatiques de déclaration volontaire conçus pour convertir les citoyens américains de chair et de sang de la République en biens sociaux, et ainsi les asservir. Ces programmes de déclaration impliquent toujours des incitations gouvernementales sous forme d'avantages. Toutefois, rien n'étant gratuit, lorsque les gouvernements des États ainsi que le gouvernement fédéral offrent quelque chose «gratuitement», vous pouvez être sûr que votre acceptation occasionne la mise de cordes et des chaînes autour de votre cou et de vos mains et vos pieds !



Sur le plan juridique, ces contrats civils manquent de «réciprocité». En effet, tout déclarant doit comprendre la véritable nature et l'intention du contrat et doit, par la suite, accepter ou consentir aux termes de ces contrats en toute connaissance de cause. Les tactiques subversives du gouvernement pervertissent la «réciprocité» et éliminent, sur le plan juridique, toutes les relations contractuelles, tel qu'historiquement établies par le droit international des contrats, également nommé *Uniform Commercial Code (UCC)*.

[1] Le gouvernement en devenant une société (voir 28 USC §3002(15(A)(B)(C), 22 USCA 286(e)) abandonne sa souveraineté et endosse celle d'un citoyen privé et ne peut exercer aucun pouvoir qui n'émane pas du droit des sociétés (voir : *The Bank of the United States v. Planters Bank of Georgia*, 5 L.Ed. (Wheat) 244 ; *U.S. v. Butt*, 309 U.S. 242).

Pour comprendre la «réciprocité» et le droit des contrats, lisez le guide [LAWFULLY YOURS](#), ANNEXE D : Qu'est-ce qu'un contrat ? [2]

Le gouvernement fédéral, le BARREAU [3] et les tribunaux s'appuient sur la maxime selon laquelle : «Nul n'est censé ignorer la loi» qui est susceptible d'être renvoyée à leur face trompeuse par l'information – ce que cet exposé tente de vous fournir !

Lorsque quelqu'un est arrêté ou poursuivi au motif d'une réglementation statutaire, également connue sous le nom de droit pénal ou droit civil, il est en fait accusé d'avoir violé un statut d'entreprise ou d'avoir contrevenu à un contrat d'entreprise ! Un contrat civil qui n'est appliqué aux êtres humains que par tromperie et par fraude !

Il n'y a pas de lois pénales en Amérique. La Règle 1 des Règles de Procédure Fédérales (F.C.R.P.) précisait ce fait (par ex.) : «Toutes les lois sont civiles», mais a ensuite été modifiée par l'autorité judiciaire pour dissimuler ce fait en créant un ensemble de règles civiles (F.C.R.P.) et un ensemble de règles pénales (F.Cr.R.P.), ce qui n'a jamais changé le fait qu'il n'y a pas de lois pénales en Amérique.

La Loi sur l'organisation judiciaire fut nécessaire une fois que les gens ordinaires commencèrent à se représenter eux-mêmes lors de procès ayant découvert cette fraude et tant d'autres. Ces règles de procédure et régulations des tribunaux furent conçues et adoptées à l'origine pour réduire la confusion dans les tribunaux et n'étaient destinées qu'aux avocats ; mais cela ne veut pas dire que les tribunaux n'essaient pas de les appliquer aux non-avocats !

Et d'ailleurs, il n'y a aucune législation interdisant à un homme ordinaire de pratiquer le droit sans licence ! Ni Lincoln ni Clarence Darrow n'ont jamais fréquenté la faculté de droit : ni l'un ni l'autre ne fut autorisé à le faire et les deux devinrent des avocats célèbres.

Aujourd'hui, tout juge représentant un tribunal d'archives est un avocat et membre de l'Union des Associations Américaines du Barreau, et tous les juges de l'Union ont conspiré à la rédaction d'une règle de procédure interne interdisant aux non-avocats la pratique du droit sans licence. Cette pratique protège leur trahison, assure des revenus par adhésion à l'Union [avocats du BARREAU], ce qui viole ouvertement les lois fédérales anti-trust !

Extrait du livre de l'avocat Melvin Stamper intitulé *Fruit from a Poisonous Tree* [4] :

- « Le régime prévoyait également le contrôle des tribunaux par la création en 1913 de l'Association Américaine du Barreau dont l'organisation-mère était l'Association Européenne internationale du Barreau [NdT Conseil des Barreaux Européens ?] qui était la création de Rothschild. Cela permit aux banquiers internationaux de contrôler la pratique du droit, en ce sens que les seuls autorisés à le pratiquer devant les tribunaux furent ceux qui avaient été formés à leur marque de droit qui n'était autre que le droit de l'amirauté et des contrats. La *Common Law* du peuple devait être remplacée car elle donnait à l'homme naturel de nombreuses protections juridictionnelles contre la législation bancaire. »
- « Le droit des contrats est au-dessus de la Constitution et en-dessous de la juridiction des tribunaux d'arbitrage / d'amirauté, de sorte que les gouvernements commencèrent à passer des contrats avec tout le monde. Dans les années 1930, la législation fédérale prévint la déclaration des bébés par le biais de demandes d'actes de naissance. Les employés du gouvernement purent obtenir des congés de maternité payés. Les États firent pression pour l'immatriculation des voitures par le biais de demandes de certificats de titre de propriété ainsi que pour la déclaration des terres par l'enregistrement d'actes de fiducie. Des fiducies constructives [Cestui Que Vie (pg 4)] furent créés secrètement par contrats d'adhésion, donnant des avantages présents ou futurs qui eurent pour résultat que tout le monde tomba aveuglément dans le piège de la démocratie américaine et de sa juridiction en signant des contrats, acceptant ainsi de se porter garant des dettes d'États-Unis et de devenir un collatéral pour la Réserve Fédérale SA »

[2] Disponible en téléchargement gratuit sur [AntiCorruption Society.com](#), onglet [LAWFULLY YOURS](#).

[3] Voir [AntiCorruption Society.com](#) ; [DOCUMENTS SOURCES](#) ; [The BAR card](#).

[4] [Fruit d'un arbre empoisonné] Disponible sur Amazon ou Barnes and Noble.

Les règles antitrust visaient à empêcher la formation de grands monopoles dans la mesure où ces monopoles peuvent contrôler les prix, éliminer la concurrence et violer le libre échange, ce qui est exactement ce que le Barreau et cette règle judiciaire interne étaient destinés à accomplir. Les règles anti-trust furent modifiées à tant de reprises par les membres du Congrès affiliés au Barreau qu'aujourd'hui elles assistent presque à la création de grands monopoles...

Une vieille maxime de droit l'exprime parfaitement : « LA FRAUDE VICIE TOUT. »

Les gouvernements fédéral et des États ne sont pas réels. Ce sont des sociétés privées appelées gouvernements. Les juges ne sont que des administrateurs employés du privé et appelés juges, tandis que la loi n'est rien d'autre que leur règlement intérieur d'entreprise appelés statuts. Les palais de justice ne sont plus des bâtiments publics mais des structures privées appelés centres judiciaires ou ministère de la justice [5] et les prisons sont des établissements privés qui ne mentionnent pas du tout la ville ou le comté dans leurs raisons sociales.

Le rôle des avocats, des procureurs et de la police n'est pas de protéger ni de servir le public mais, au contraire, de protéger et servir l'entreprise privée qui les emploie.

Le Vatican, les juges, les procureur et les greffiers gagnent de l'argent grâce à vos condamnations et les propriétaires des prisons privées font aussi de l'argent grâce à votre incarcération. Tout ce que vous signez de votre signature à l'encre fraîche devient un instrument négociable dans leur monde et se transforme en sûreté, comme un titre ou une obligation, parce que vous êtes une vraie personne vivante de chair et d'os. De nombreux juges et cabinets d'avocats sont propriétaires des bâtiments gouvernementaux et des prisons.

Votre présence dans une prison alimente également un investissement en fonds commun de placement. Dans leur monde, tout est fictif et, par conséquent, votre statut d'être vivant crée de la substance dans leur monde à la fois physiquement et par écrit.

Qui paie le gros de ces condamnations ?

Vous souvenez-vous de ces fiducies foncières au nom du Vatican [Cestui Que Vie [6]] ? Le Procureur vous inculpe et accède à la Fiducie avec l'aide du greffier. Le greffier documente l'affaire et nomme un juge en tant qu'administrateur de la Fiducie. On vous amène devant eux et on vous demande si vous êtes la personne nommée sur l'acte d'accusation, puis on vous informe rapidement de vos droits et de l'accusation. C'est votre acte de naissance qui est en réalité jugé et poursuivi, mais vous ne le savez pas car ni votre avocat commis d'office ni votre avocat privé ne vous le diront jamais !

Dès votre condamnation – et vous serez condamné ! – la Fiducie paie des dommages-intérêts à toutes les parties impliquées sauf à vous ; parce que vous n'êtes pas réel ❶. Votre être vivant est bénéficiaire de la Fiducie tandis que votre personne juridique fictive passe en jugement. Le personnel judiciaire estime que ces fiducies lui appartiennent s'il peut mettre la main dessus. Non seulement vous ne recevez jamais les avantages de la Fiducie mais, en plus, vous êtes condamné à la prison, à une mise à l'épreuve et/ou à une amende !

Les gens rebelles ou à l'esprit libre sont généralement ostracisés, censurés, punis ou incarcérés à tout moment dans la mesure où ils refusent d'accepter la propagande et les pratiques de négriers qui leur sont imposées par leurs propriétaires affairistes privés ❷ appelés hautes puissances contractantes.

Vous reconnaissez probablement ce processus affairiste comme étant un processus juridique, mais il ne s'agit pas vraiment de ce qui est légal ou licite parce que tout processus concerne l'exécution de contrats ou l'imposition et l'exécution de règlements d'entreprise appelés statuts.

LES TRIBUNAUX

La seule cour constitutionnelle en Amérique est la Cour internationale des métiers qui fut créée parce qu'aucun gouvernement d'un pays étranger ne commercerait avec «États-Unis», société privée, jusqu'à ce qu'elle fournisse un moyen pour ces nations étrangères de faire respecter leurs accords commerciaux avec l'Amérique.

[5] Voir [AntiCorruptionSociety.com](https://anticorruptionociety.com) ; **SOURCE DOCUMENTS : the BAR card** [DOCUMENTS SOURCE ; La carte BARREAU].

[6] Voir [AntiCorruptionSociety.com](https://anticorruptionociety.com), guide **LAWFULLY YOURS** [LÉGITIMEMENT VÔTRE] (pdf) ; page 9.

REMARQUE : Historiquement, la Cour internationale de justice fut créée pour fournir aux nations un lieu permettant de faire respecter leurs accords commerciaux, mais la société «États-Unis» refusa l'invitation du tribunal à participer dans la mesure où le contrôle du tribunal lui avait refusé .

Tous les autres tribunaux américains ③ sont des pseudo tribunaux ou des fictions, et sont simplement des bureaux administratifs d'entreprise conçus pour ressembler à des tribunaux, et tous leurs «juges» ne sont que des administrateurs exécutifs se donnant l'apparence de juges.

Le but de ces pseudo tribunaux – qui sont des entreprises privées – n'est que de régler les différends contractuels et puisque le gouvernement de George Washington était de structure militaire, si l'une ou l'autre des parties refuse de participer, ces tribunaux ne peuvent pas s'impliquer et le différend coule ! Mon utilisation du terme «coule» n'est pas déplacée dans la mesure où ces pseudo tribunaux sont des tribunaux inconstitutionnels de juridiction de l'Amirauté qui est le droit international de la mer ! [7]

Le Monument Washington fut achevé en 1884 en hommage à George Washington et à son gouvernement militaire et est, en fait, un obélisque au niveau de la mer, ce qui signifie que toute l'Amérique est «sous l'eau» et donc soumise aux lois de l'amirauté, par opposition à, ou contraire au, gouvernement civil constitutionnel prévu par la Common Law.



Washington Monument

Les pseudo juges de ces pseudo tribunaux n'ont aucun pouvoir sans le consentement à la fois du demandeur et du défendeur. [ET] Dans tous les cas, le juge doit déterminer qu'il a bien obtenu le consentement : compétence sur la personne et compétence d'attribution, avant de pouvoir agir ou accéder à la Fiducie Cestui Que Vie.

Répétez : Dans tous les cas, le juge doit déterminer qu'il a bien obtenu le consentement : compétence sur la personne et compétence d'attribution, avant de pouvoir agir ou accéder à la Fiducie Cestui Que Vie.

Certaines gens ont réussi à refuser au juge la compétence d'attribution au moyen d'une «préclusion». Elles ont déclaré au tribunal que le juge est une société et qu'ils sont une femme (ou un homme) de chair et de sang et qu'ils ne peuvent donc pas s'entendre l'un et l'autre. L'inscription de cette déclaration au registre du tribunal a conduit le juge à rejeter l'affaire.

La Fiducie Cestui Que Vie

Tous les titres négociables doivent se voir attribuer un NUMÉRO CUSIP ④ avant de pouvoir être proposés aux investisseurs. Les actes de naissance et les demandes de sécurité sociale sont convertis en fonds d'État ; un NUMÉRO CUSIP leur est assigné ; ils sont regroupés en lots et sont ensuite commercialisés en tant que fonds communs de placement. À échéance, les bénéfices sont transférés dans une Fiducie Cestui Que Vie gouvernementale et, si vous êtes toujours en vie, les documents certifiés sont réinvestis. Ce sont les fonds contenus dans cette Fiducie Cestui Que Vie qui intéressent le juge, le greffier et le procureur du comté et c'est ce qu'ils recherchent vraiment ! Le système de la Réserve fédérale est responsable de la gestion de ces investissements.

Le meilleur conseil que vous puissiez recevoir est le suivant : évitez leurs tribunaux autant que possible. Aucune justice ne peut y être obtenue à moins que vous soyez un membre du Vatican, de la royauté ou de l'élite, ou que vous ayez acheté une immunité diplomatique !

[7] Certains se réfèrent aujourd'hui à nos tribunaux comme «statutaires» pour dissimuler le fait qu'ils sont tous de juridiction de l'Amirauté [NdT = contrats = commerce].

La preuve que notre gouvernement est affairiste peut être trouvée dans le libellé des statuts de L'ÉTAT. L'UCC (*Uniform Commercial Code*), tel que décrit par le juge Dale ⑥, retraits, est le droit international des contrats. À partir du code révisé de l'Ohio, adopté en octobre 1953 :

CODE RÉVISÉ DE L'OHIO 3313.17 : Pouvoirs affairistes du conseil [scolaire]

Le conseil scolaire de chaque école du district sera un corps politique et affairiste, et, en tant que tel, capable de poursuivre et d'être poursuivi, de contracter, d'acquérir, de détenir, de posséder et d'aliéner des biens immobiliers et personnels, et de prendre et détenir en fidéicommiss, pour l'usage et dans l'intérêt de ce district ⑥, toute concession ou legs de terre et tout don ou legs en argent ou autres biens personnels.

Date d'entrée en vigueur : 10-01-1953]

Voici une liste de sociétés d'État. La liste comprend la société mère (ÉTATS-UNIS) et de nombreuses filiales, jusqu'au conseil scolaire local :

Appellations reconnues par le public	Listing des sociétés de Dun & Bradstreet
États-Unis d'Amérique	UNITED STATES [ÉTATS-UNIS]
Ministère de la Santé et des Services à la personne	HEALTH AND HUMAN SERVICES, UNITED STATES DEPARTMENT OF [MINISTÈRE AMÉRICAIN DE LA SANTÉ ET DES SERVICES À LA PERSONNE]
Centre de contrôle des maladies	CDC
Ohio	STATE OF OHIO [ÉTAT DE L'OHIO]
Gouverneur de l'Ohio	EXECUTIVE OFFICE STATE OF OHIO [BUREAU EXÉCUTIF ÉTAT DE L'OHIO]
Législateurs de l'État de l'Ohio	LEGISLATIVE OFFICE OF THE STATE OF OHIO [BUREAU LÉGISLATIF DE L'ÉTAT DE L'OHIO]
Juges de l'Ohio	JUDICIARY / SUPREME COURTS OF THE STATE OF OHIO [COUR SUPRÊME / TRIBUNAL JUDICIAIRE DE L'ÉTAT DE L'OHIO]
Ministère de la santé de l'Ohio	HEALTH, OHIO DEPARTMENT OF [MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE L'OHIO]
Service de Santé du comté de Franklin	FRANKLIN CO HO HEALTH [SANTÉ, COMTÉ DE FRANKLIN OHIO]
«Ma ville» Ohio	«MY TOWN», CITY OF VILLE DE «MA VILLE »
Conseil scolaire de «Ma ville»	«MY TOWN» BOARD OF EDUCATION ASLO TRADED AS «MY TOWN» SCHOOL DISTRICT AND «MY TOWN» SCHOOLS [CONSEIL SCOLAIRE DE «MA VILLE», faisant également commerce en tant que QUARTIER SCOLAIRE et ÉCOLES DE «MA VILLE»]

Les sociétés ne sont pas des gouvernements souverains

<https://anticorruptionociety.files.wordpress.com/2015/03/the-corporate-government.pdf>

Traduit par BibiCabaya (03 juillet 2023) - <https://bibicabaya.com/>

LES NOTES DE BIBICABAYA :

- ❶ Dans leur **monde juridique fictif**, en tant qu'être vivant, vous êtes un OVNI inaudible... quoique très convoité dans la mesure où c'est votre énergie, si vous la donner en consentant à être «jugé», qui alimente le système. Sans votre énergie d'Homme et de Femme vivant, le système s'écroule.
- ❷ Bien se rappeler que ce sont uniquement les personnalités juridiques qui sont la propriété de ces entreprises et non l'Homme ou la Femme vivant de la Création du Créateur auxquels elles sont rattachées. Ces pratiques immondes ne sont donc imposées aux êtres vivants que par le biais de la «personnalité juridique» [M./MME NOM PRÉNOM] **si vous acceptez de l'endosser**.
- ❸ Le système est mondial et les tribunaux français n'y échappent pas : ce sont **tous** des tribunaux privés de droit commercial international UCC, quelle que soit leur appellation ; civil, pénal, administratif... Tout cela participe de la fraude massive pour mieux nous tromper.
- ❹ **Texas Freedom School** publie un document sur le CUSIP (anglais) <https://web.archive.org/web/20170620093432/http://freedom-school.com/bonds/cusip-identifier.html> Tristement, cet excellent site d'informations, qui m'a beaucoup apporté au tout début de mes recherches et au fil des ans, n'existe plus que dans les archives, semble t-il...
- ❺ Auteur présumé de *The Great American Adventure* (sur Amazon et dans les archives internet).
- ❻ Ceci est très intéressant car le «District», comme nous l'avons vu, est une **société privée** qui se fait frauduleusement passer pour une institution étatique publique. Par conséquent, tout ce qu'accapare le «District», quelles que soient ses «bonnes raisons» évoquées, est dans son unique intérêt (groupe d'intérêts privés) et non pour le bien commun (bien être de la population). On le voit clairement ici en France (comme partout ailleurs) : tous ces statuts d'entreprise (dits «lois et règlement») qui ne visent qu'à tout accaparer et à nous laisser à sec et à poils sur le bord de la route... À moins de trouver la parade, bien sûr !